

Les réunions thématiques de l'AIST Avignon - AGROPARC

C'est à l'initiative des Médecins du Travail (Dr LIENS, Dr CAYLA et Dr BUCHET), que l'AIST Avignon a organisé au mois de juin, 2 réunions d'information sur la méthodologie du Document Unique❶, sous forme de petit déjeuner dans les secteurs du BTP et du Commerce.

A cette occasion, les intervenantes du Service de Prévention de l'AIST Avignon (Mme VAUDRAN, Mme ANGEL et Mme GIRARD), ont rappelé le rôle du Document Unique à savoir, définir les risques et mettre en œuvre des solutions permettant de prévenir les accidents du travail, les maladies professionnelles et au-delà améliorer les conditions de travail et contribuer au bien être des salariés.



A l'issue de cette présentation, de nombreux échanges ont eu lieu entre les Médecins du Travail et les employeurs sur leurs risques spécifiques et notamment les risques psycho-sociaux souvent méconnus.

Dans l'évaluation des risques professionnels, les entreprises pourront bénéficier à leur demande, d'un accompagnement sur le terrain et d'un suivi par le Service de Prévention de l'AIST❷ Avignon.



AIST AGROPARC
60 Chemin de Fontanille
BP 21257
84916 AVIGNON CEDEX 9
Tel : 04 32 44 46 29

Cette prestation fait partie de nombreuses actions que propose l'AIST Avignon : études d'ambiance, ergonomique, chimique, information sur les risques psycho-sociaux, toutes incluses dans les cotisations des adhérents.

➔ Les assistantes médicales d'AGROPARC (Mme TIRONE, Mme LAGUENS et Mlle REYNET) vous proposeront prochainement des réunions d'information concernant d'autres secteurs activités d'AGROPARC.

❶ L'évaluation et la prévention des risques font parties des responsabilités de tout chef d'entreprise (Code du Travail : Art L4121). Cette évaluation des risques doit être retranscrite dans un document appelé « Document Unique » (Décret 2001-1016)

❷ Service de Santé au Travail (anciennement Médecine du travail)